

## **VENTE SUR SURENCHÈRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**

**Suite au jugement d'adjudication rendu le 26 Juin 2025 par le Juge de l'Exécution en matière de saisie immobilière du Tribunal Judiciaire de Nîmes, en un seul lot :**

**DEUX MAISONS ET 18 BOX DE GARAGE sur un terrain situé à PONT SAINT ESPRIT (30130), 8 rue de l'Elysée, cadastré section BE N°164 pour 6a 64 ca, n°165 pour 1a 2 ca, n°166 pour 1a 27 ca et n°195 pour 3 a 70 ca.**

**Sur la mise à prix de 133 100 €**

**Outre frais, clauses et conditions du cahier des conditions de vente**

---

**Vente fixée à l'audience des ventes du Juge de l'Exécution en matière de saisie immobilière près le Tribunal Judiciaire de Nîmes, au Palais de Justice de Nîmes, boulevard des Arènes.**

**LE JEUDI 23 OCTOBRE 2025 À 9H30**

---

**Il sera procédé à la requête de :**

**Madame Emilie SAUGET**

De nationalité française, née le 17.05.1978 à Besançon, demeurant 547 chemin des Cyprès à Pont Saint Esprit (30130).

**Ayant pour Avocat constitué, la SELARL CHABANNES RECHE BANULS**, agissant par **Maître Christine BANULS**, Avocat au barreau de Nîmes, y demeurant 41 rue Roussy - B.P. 80026 - 30006 NIMES CEDEX - Toque A104, à l'effet d'occuper sur les présentes poursuites de saisie immobilière et leurs suites.

**Conditions de la vente :**

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au barreau de Nîmes, suivant un pas d'enchères de 500 €, et sur justificatif d'un chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Batonnier, séquestre des adjudications ou d'une caution bancaire irrévocable, représentant 10 % de la mise à prix sans que cette garantie puisse être inférieure à 3000 €. Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution en matière de saisie immobilière du Tribunal Judiciaire de Nîmes et au cabinet de l'Avocat poursuivant ou sur le site internet <http://www.gualbert-reche-banuls.fr/>